



Bon de commande de paille 2025

Été 2025

Pour les adhérents à jour de leur cotisation 2025
Merci de nous retourner ce courrier signé après avoir renseigné les informations
et d'y joindre les chèques d'acompte de règlement **à l'ordre de A-PRO 53.**
Bon de commande à retourner **avant le 23 juin 2025**

NOM Prénom :
Nom de l'exploitation :
Adresse de l'exploitation :
Portable :
Mail :

Adresse de livraison :

.....

Commande :

Je souhaite commander (par **camion de 15 tonnes**).
Au tarif de **110€/Tonne**

	Paille de blé	Paille d'orge
Nombre de tonnes		

Mois de livraison souhaité(s) : 2025 Juillet Août Septembre

Il est entendu que :

- La paille à livrer est de la paille de blé ou d'orge récolte 2025, de qualité loyale et marchande ;
- La période de livraison se déroulera de juillet à septembre ;
- Le poids est confirmé par ticket de pesée publique ;
- Le tonnage livré peut différer du tonnage commandé en raison des modalités de transport.

Paiement :

- Le règlement s'effectue en envoyant dès maintenant un chèque d'acompte de 1000€ par camion de 15 tonnes (s'il y a plusieurs camions, merci de fournir des chèques séparés) ;
- Les chèques d'acompte seront encaissés après livraison ;
- Le solde de la commande sera ensuite demandé lorsque le tonnage livré sera connu.

A, le

Signature